

Mairie de SOUILHANELS
1, Rue d'Autan
11400 SOUILHANELS
Tél : 04 68 60 03 92

PROCES - VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
03 NOVEMBRE 2025

ORDRE DU JOUR

L'an deux mil vingt-cinq, le 03 du mois de novembre, à 20 H 30, le Conseil Municipal de SOUILHANELS, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances à la Mairie de SOUILHANELS, sous la Présidence de Monsieur Didier MAERTEN, Maire.

Présents : MAERTEN Didier, KOPF Fabrice, MANCIET François, CRAVERO Pascale, DIAZ José, LOPEZ Frédéric, CASANOVA Blandine, Philippe FIGUILLEM, SIMELE Laurence

Absente : AYROLLES Elisabeth

Date de convocation du Conseil Municipal : le 24 octobre 2025

Convocation du Conseil Municipal affichée le 24 octobre 2025 à 12h30 au tableau d'affichage

POINT 1 : APPROBATION A L'UNANIMITE du procès-verbal de la séance du 07 octobre 2025

POINT 2 : 2025-27 - Domaine : FINANCES LOCALES - Sous-domaine : Subventions – Ajustement sur les demandes de subventions 2026

Monsieur le Maire indique que des ajustements ont été faits dans l'estimation des différents travaux prévus par le Conseil Municipal dans le cadre des réfections partielles des toitures de l'église (sacristie), du foyer (partie haute), mais aussi dans le cadre de l'accessibilité du foyer, côté Rue des Jardins. Le montant total des travaux après ajustement représente un budget de 25 354.56 € TTC, soit 21 578.80€ HT. Dans ce contexte, les demandes de subvention ont été révisées avec ce montant HT, en conservant les mêmes taux de demande de participation aux financeurs (Conseil Départemental de l'Aude et état – DETR) soit comme suit :

	Taux	Montant demandé
DETR	30 %	6 473.64 €
Conseil Départemental 11	30 %	6 473.64 €
Autofinancement	40 %	8 631.52 €
TOTAL	100%	21 578.80 €

OUÏ CET EXPOSE, ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE :

- De solliciter l'aide financière du Conseil Départemental de l'Aude et de l'Etat pour réaliser les travaux mentionnés ci-dessus
- De réunir sa part contributive,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette opération et à effectuer les démarches nécessaires au montage financier du projet.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an sus dits.

Pour copie conforme au registre,

VOTANTS : 09 Pour : 09 Contre : 0 Abstentions : 0

POINT 3 : 2025-28 Domaine : FINANCES LOCALES – Sous domaine : Décisions Budgétaires – Décision Modificative n°1 Budget 2025 (M57)

Monsieur le Maire informe le conseil Municipal qu'en raison de calculs basés sur les montants HT lors de l'élaboration du budget primitif, et de travaux décidés après le vote du budget 2025 pour finaliser la réfection de la salle du foyer, les crédits disponibles au chapitre 21 du Budget Primitif de la commune sont insuffisants. Il convient donc d'opérer une modification

des crédits de la section d'investissement en procédant aux ajustements suivants : ajout de crédits sur le budget 2025 à l'article 2131.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

DECIDE de procéder aux modifications de crédits visés ci-dessous :

<i>Désignation</i>	<i>Augmentation de crédits</i>
Dépenses Investissement article 2131 Immobilisations corporelles	+ 5 000 €
Recettes d'investissements 021	+ 5 000 €
Dépenses Fonctionnement 023	+ 5 000 €
Recettes Fonctionnement article 75888	+ 5 000 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte d'apporter au budget 2025 les modifications apportées ci-dessus et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes correspondants.

**Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an sus dits.
Pour copie conforme au registre,**

VOTANTS : 09 Pour : 09 Contre : 0 Abstentions : 0








Questions diverses :

- Réflexion chemin « des chats »
- Organisation départ en retraite agent technique et distribution colis fin d'année
- Contrôle aire de jeux : accord
- Réflexion sur organisation parcellaire communale

Heure de levée de séance : 23h30.

Le Maire,
Didier MAERTEN

La secrétaire de séance,
Pascale CRAVERO

	Signature
CRAVERO Pascale	
LOPEZ Frédéric	
MAERTEN Didier	
PIGUILLEM Philippe	
AYROLLES Elisabeth	Absente
KOPF Fabrice	
CASANOVA Blandine	
DIAZ José	
MANCIET François	
SIMELE Laurence	